

Propriété intellectuelle et partage des connaissances

Ce jeudi 12 décembre 2002, une mini-conférence-débat intitulée « *Du Logiciel Libre à la Création Libre, le Gauche d'Auteur* » s'est tenue sur le site de Belfort. L'objectif de cette conférence était de présenter les problèmes éthiques et politiques posés par les dérives de l'utilisation de lois relatives à la propriété intellectuelle, et notamment le *copyright* ou encore les brevets. Alors que l'objectif initial du *copyright* était d'assurer un juste équilibre des intérêts de l'auteur, de l'éditeur, et de l'utilisateur, on se rend compte que cet équilibre est aujourd'hui rompu, le plus souvent en faveur des éditeurs. Dans le même temps, un certain nombre de lois, telles que le DMCA aux Etats-Unis ou encore l'EUUCD en Europe, se mettent en place pour autoriser aux éditeurs de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour s'assurer de la non-violation de la loi par les utilisateurs, partant du principe que *chaque utilisateur est un criminel potentiel*. L'utilisation de la technologie pour arriver à ces fins présente de gros risques puisqu'elle port atteinte aux libertés individuelles. Les projets tels que le « *Trusted Computing Platform Architecture* » permettraient au 1984 de Orwell de devenir réalité dans un avenir très proche : les ordinateurs personnels pourraient tout simplement être contrôlés par éditeurs et gouvernements, pour s'assurer que l'utilisateur n'enfreint pas la loi.

Au-delà du Logiciel Libre qui n'est qu'un exemple de son utilisation, nous avons présenté le concept de Gauche d'Auteur comme une alternative possible permettant d'échapper à une appropriation de la connaissance et du culturel. Différents mouvements ont vu le jour, prenant plus ou moins modèle sur le Logiciel Libre, tels que l'Art Libre, la publication libre, ou encore la conception électronique libre. Tous partagent une même idée : toute création, qu'elle soit artistique ou scientifique, se nourrit de l'influence d'autres créations ; par conséquent, plutôt que de prétendre être le propriétaire d'une idée ou d'un travail qui n'aurait sans doute pas vu le jour sans de nombreuses autres contributions, pourquoi ne pas plutôt essayer de créer un fond commun de connaissances ou d'œuvres ? Il ne s'agit pas là d'une idée tout-à-fait neuve puisque en science comme en art, ce partage a longtemps existé, jusqu'à ce que certains se décident à en faire une monnaie d'échange.

Thomas Petazzoni et Ludovic Courtès.

Quelques liens

Logiciel Libre

- www.gnu.org
- france.fsfeurope.org
- www.april.org
- www.iful.org

Matériel Informatique Libre

- www.f-cpu.org
- www.opencores.org
- www.leox.org

Logiciels Libres & Enseignement

- offset.org
- libresoftware-educ.org

Brevets

- petition.eurolinux.org

Art Libre

- artlibre.org
- openmusicregistry.org

Liberté d'expression

- www.eff.org
- digitalspeech.org
- anti-dmca.org